



Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air



NOTICE EXPLICATIVE

1. CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

I. CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

VOTRE CAPACITE D'ACCUEIL REGLEMENTAIRE EN EMPLACEMENTS

Tourisme / passage	Total des emplacements Tourisme (loués à la clientèle de passage y.c. Tours Operators) .	
dont : nus	dont emplacements nus (y c. places campings cars)	
équipés	dont emplacements équipés (disposant d'équipements d'hébergement : bungalow, tente meublée, résidence mobile de loisir, HLL...)	
Loisirs / résidentiels	Total des emplacements Loisirs / résidentiels (ou loués à la saison ou à l'année ou dits "propriétaires ")	

DÉFINITIONS

Votre terrain de camping a une capacité réglementaire en emplacements Tourisme (ou de passage) et en emplacements Loisirs (ou résidentiels). La somme des emplacements de passage et des emplacements résidentiels correspond au nombre total des emplacements de votre camping (28 sur l'exemple).

- **Les emplacements Loisirs ou résidentiels** sont loués pour la saison ou l'année à une même personne ; on les appelle aussi emplacements « propriétaires ». Le détenteur du contrat de longue durée n'est pas nécessairement présent sur l'emplacement sur toute la période de location.

Ces emplacements peuvent être reproposés à la location de passage temporairement au cours de la saison : il s'agit alors d'une fréquentation de passage.

- **Les emplacements Tourisme ou de passage** sont loués équipés d'un hébergement (tente, caravane, résidence mobile de loisir, HLL ...) ou non, dans ce dernier cas, on les appelle emplacements nus ou encore dénommés « camping ».

Les éventuels emplacements prévus pour le stationnement des campings-cars devront être considérés comme des emplacements nus.

IMPORTANT : L'enquête porte sur la fréquentation de passage ; la fréquentation de type résidentiel (donc les séjours des propriétaires ou assimilés) n'est pas comptabilisée. **Mais est comptabilisée la fréquentation du passage sur des emplacements résidentiels.**

Il convient de bien distinguer les séjours longs de passage des séjours résidentiels ; à titre d'exemple, un séjour de 3 mois d'un couple de retraités qui est effectivement présent pendant les 3 mois de location est considéré comme un séjour de passage.

Si l'offre du camping change en cours de saison de manière structurelle (en raison d'installations nouvelles par exemple), les changements devront figurer dans cette partie du questionnaire.

2. CAPACITE D'ACCUEIL DISPONIBLE DU MOIS ENQUÊTÉ

II. VOTRE CAPACITE D'ACCUEIL DISPONIBLE A LA LOCATION DE PASSAGE CE MOIS

Nombre d'emplacements **nus** disponibles au 1^{er} du mois

Nombre d'emplacements **équipés*** disponibles au 1^{er} du mois

* *disposant d'équipements d'hébergement* : bungalow, tente meublée, résidence mobile de loisir, HLL

Chaque mois la capacité disponible à la location de passage peut évoluer essentiellement en raison des emplacements résidentiels disponibles au passage certains mois. C'est donc principalement le nombre d'emplacements équipés disponibles au passage qui variera d'un mois sur l'autre.

3. OCCUPATION DES EMPLACEMENTS

III. OCCUPATION DES EMPLACEMENTS AU COURS DU MOIS (HORS FREQUENTATION RESIDENTIELLE)

1) On compte chaque jour le nombre d'emplacements occupés du camping en distinguant les emplacement nus des emplacements équipés (hors fréquentation résidentielle mais **y compris ceux loués et occupés par un Tour-Operator ou par commercialisation indirecte**).

	1 ^{er} au 2	2 au 3	3 au 4	4 au 5	5 au 6	6 au 7	7 au 8	8 au 9	9 au 10	10 au 11	11 au 12
Total emplacements occupés											
Dont emplacements nus											
Dont emplacements équipés											
	12 au 13	13 au 14	14 au 15	15 au 16	16 au 17	17 au 18	18 au 19	19 au 20	20 au 21	21 au 22	22 au 23
Total emplacements occupés											
Dont emplacements nus											
Dont emplacements équipés											
	23 au 24	24 au 25	25 au 26	26 au 27	27 au 28	28 au 29	29 au 30	30 au 31	31 au 1 ^{er}	Total du mois	
Total emplacements occupés											
Dont emplacements nus											
Dont emplacements équipés											

Indiquez : soit un nombre, soit « 0 » si aucun, soit « F » si fermeture

Cette information permettra de calculer des taux d'occupation pour le mois, ou pour toute période infra-mensuelle, selon le type d'emplacement.

Inclus dans

2) On compte **chaque jour les emplacements loués et occupés par un Tour-Operator** durant le mois et on les globalise.

Total des emplacements loués et occupés pour ce mois par un/des Tour-Operator (ou par commercialisation indirecte)

Exemple : le T.O.1 occupe 10 emplacements du 5 juillet au 11 juillet et le T.O.2 occupe 20 emplacements du 12 juillet au 25 juillet. On comptera :

$$10 \times 7 + 20 \times 14 = 350 \text{ emplacements jours occupés en juillet.}$$

Lorsque l'emplacement loué au T.O. n'est pas occupé, il ne sera pas compté. Il peut en revanche vous avoir été rétrocédé par le T.O. ; si cet emplacement a été directement loué par vos soins, il sera comptabilisé normalement dans la grille journalière d'occupation des emplacements.

Remarque : on assimile à la clientèle « Tours-Operators » la clientèle dont le séjour a fait l'objet d'une commercialisation indirecte, via un comité d'entreprise ou une agence par exemple.

4. ARRIVEES / NUITEES

IV. FREQUENTATION MENSUELLE : NOMBRE D'ARRIVÉES ET DE NUITÉES (y compris sur les emplacements occupés par un Tour-Operator ou par commercialisation indirecte)

Exemple de calcul des arrivées et des nuitées : 4 personnes arrivent le 25 juillet et séjournent 10 nuits, il faut compter :
 4 arrivées et 4 x 7 nuits = 28 nuitées sur le questionnaire de juillet ;
 0 arrivée et 4 x 3 nuits = 12 nuitées sur le questionnaire d'août.

Pays de résidence habituelle	N°	Sur l'ENSEMBLE des emplacements		Sur les emplacements nus		Sur les emplacements équipés	
		Nombre d'arrivées	Nombre de nuitées	Nombre d'arrivées	Nombre de nuitées	Nombre d'arrivées	Nombre de nuitées
FRANCE							
TOTAL ETRANGER							
Dont :							
Allemagne	109						
Belgique	131						
Pays-Bas	135						
Royaume-Uni	132						
Danemark	101						
Espagne	134						
Suisse	140						
FRANCE + ETRANGER							

Seuls les principaux pays de résidence rencontrés figurent dans le tableau. Vous les complèterez, si besoin, en utilisant la liste des autres pays figurant dans le cadre ci-dessous. Vous indiquerez soit le nom soit le numéro des pays sur les lignes restées vierges.

Pays	Numéro
Autriche	110
Bulgarie	111
Croatie	119
Estonie	106
Finlande	105
Lettonie	107
Lituanie	108
Grèce	126
Hongrie	112
Irlande	136
Islande	102
Italie	127
Luxembourg	137
Norvège	103
Pologne	122
Portugal	139
République Tchèque	116
Roumanie	114
Russie	123
Slovaquie	117
Slovénie	145
Suède	104
Turquie	208
Autres pays d'Europe* (préciser le pays)	026
Canada	401
Chine	216
Etats-Unis	404
Japon	217
Afrique	033
Amérique centrale et du Sud	030
Asie, Océanie, Australie (sauf Japon et Chine)	034

MOIS : XX - NUMHEB : XXXX

Les renseignements demandés le sont à titre confidentiel et ne servent qu'à établir des statistiques

Il s'agit des arrivées et nuitées relatives à la fréquentation de passage ; sont donc exclues les arrivées et nuitées des personnes séjournant de manière résidentielle sur votre camping.

On compte une arrivée dès qu'une nouvelle personne arrive sur votre camping le mois concerné.

On compte une nuitée par nuit et par personne passée sur le camping durant le mois concerné.

Les arrivées et nuitées devront être réparties selon le type d'emplacements (nus ou équipés) et selon le pays de résidence des touristes.

La liste des pays figurant dans le tableau à remplir peut être complétée ; une liste complémentaire de pays est fournie sur le questionnaire.

Les arrivées et nuitées des Tours-Opérateurs doivent être comptabilisées.

Si votre réponse n'inclut pas la clientèle « Tour-Operator », vous pouvez utiliser le « questionnaire Tour-Operator » (voir ci-dessous).

5. GRILLES D'AIDE

Sur le site www.entreprises.insee.fr, l'Insee vous met à disposition une grille journalière d'aide au remplissage des arrivées et nuitées. Cette grille vous permet de saisir chaque jour les emplacements occupés (que vous pouvez aussi remplir directement sur le questionnaire) et surtout les arrivées du jour et le nombre de personnes présentes sur le camping chaque jour (ou nuit, ce qui revient à compter les nuitées quotidiennement).

Ce travail quotidien facilitera le remplissage du questionnaire en fin de mois, puisqu'il suffira alors de calculer le total des arrivées et nuitées journalières pour remplir la partie « arrivées /nuitées » du mois.

Par ailleurs afin de faciliter la collecte des arrivées et nuitées sur les emplacements loués aux T.O., vous trouverez sur ce site un questionnaire destiné à chaque T.O., traduit en anglais. Il permet de recenser les séjours des T.O. et d'en déduire les arrivées et nuitées.

6. LOGICIELS DE GESTION

Certains éditeurs de logiciels de gestion de camping offrent une fonction d'édition des statistiques demandées sur le questionnaire de l'Insee. Si vous disposez de ces logiciels, nous vous invitons à utiliser la fonctionnalité proposée et à nous renvoyer l'état statistique édité par le logiciel sans recopie sur le questionnaire Insee. Cependant, le logiciel ne pourra éditer que les informations que vous aurez saisies dans le cadre de votre gestion.

Ainsi nous vous demandons de prêter attention aux points suivants :

- ⇒ **La saisie du nombre de personnes concernées par le séjour est une donnée indispensable pour calculer les arrivées**, même si l'établissement d'un forfait rend cette information inutile sur le plan de la gestion pure.
- ⇒ **Une bonne qualification de l'emplacement** sur lequel s'est déroulé le séjour permet de bien renseigner la fréquentation selon le type d'emplacements.
- ⇒ **La saisie des pays de résidence** est indispensable pour établir une statistique fiable de la fréquentation selon l'origine de la clientèle.
- ⇒ **Les séjours de la clientèle Tours-Operators** doivent être impérativement renseignés, y compris dans les cas d'allotement d'une partie de votre camping au T.O.
- ⇒ **Si votre logiciel demande de qualifier chaque séjour selon qu'il est de type résidentiel ou de passage**, vous veillerez à bien renseigner cette information de manière à ce que les statistiques éditées reflètent uniquement la fréquentation de passage.

Si vous utilisez le logiciel UNICAMP, vous trouverez sur le site www.entreprises.insee.fr quelques explications complémentaires pour faciliter votre réponse.

Vous trouverez également sur ce site une notice explicative en anglais.

Les professionnels comme les acteurs locaux du tourisme ont manifesté le besoin de disposer d'informations sur la fréquentation des campings en différenciant les emplacements nus et équipés ; en effet, le taux d'occupation, la fréquentation et la durée de séjour sont, surtout en avant et en arrière-saison, très différents selon les types d'emplacement. Cependant, il peut être difficile pour certains établissements, non dotés d'un outil de gestion informatique, de renseigner l'occupation et la fréquentation en distinguant les emplacements nus des emplacements équipés. Dans ce cas, il est demandé à ces établissements de renseigner, au minimum, les lignes et colonnes correspondant à la fréquentation totale du camping sans distinguer les 2 types d'emplacements (cases grisées du verso du questionnaire).